

POUR NOS CHERS DEFUNTS

Répondons le Petit Messageur.



A sainte Eglise en ce mois nous exhorte à venir en aide à nos parents, à nos amis, détenus dans les flammes expiatrices. — Répondons à son désir fidèlement et donnons ainsi aux âmes qui nous sont chères le seul témoignage d'affection qui puisse encore leur être utile dans leur état présent.

Nos ressources ne sont peut-être pas très considérables pour pouvoir offrir un grand nombre de messes en faveur de nos morts. Dans ce cas, faisons-les affilier à l'une de ces Œuvres qui, pour une modique rétribution, leur assure le bienfait du Saint Sacrifice fréquemment célébré à leur intention. Ces œuvres sont nombreuses: en voici deux que nous recommandons spécialement à nos lecteurs, et qui offrent à tous, même aux moins fortunés, la consolation de travailler au bonheur des âmes chères qui les ont quittés:

1. L'Œuvre des *Semaines Eucharistiques des Défunts*.

(Voir Couverture du présent Numéro)

2. L'abonnement au *Petit Messageur du Très Saint Sacrement*. On peut, en s'abonnant au *Petit Messageur*, céder à un ou plusieurs défunts le fruit satisfaisant des 417 Messes célébrées chaque année pour les abonnés, et du service annuel chanté au mois de novembre à leur intention. On jouit ainsi pour soi-même de l'édification de pieuses lectures qui font connaître et aimer Jésus-Hostie, et l'on procure aux défunts le bienfait suréminent du Saint Sacrifice. Si l'on est déjà abonné soi-même, on peut abonner, dans ces conditions, quelque ami ou quelque personne pauvre, et l'on pratiquera ainsi, par une même aumône, la charité envers les vivants et envers les morts.

Nos zélatrices sauront, pendant ce mois, faire connaître autour d'elles ces précieux avantages, et elles auront à cœur de nous envoyer quelques nouveaux noms, soit pour l'Œuvre des *Semaines eucharistiques*, soit pour le *Petit Messageur*.